

Note d'identification des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des incidences du projet

Opération : Agrandissement du Lidl Purpan (31)

DEPARTEMENT : Haute-Garonne (31)

Commune : Toulouse

Superficie : 0,8 ha



Sommaire

- 1 Situation du terrain et zone d'étude..... 4
- 2 Etat initial et naturel du site 5
- 3 Synthèse des enjeux environnementaux des parcelles du projet 6
- 4 Mesures d'évitement, de réduction et de compensation des incidences 8
 - 4.1 Liste des mesures..... 8
 - 4.2 Détail des mesures proposées..... 8
 - 4.2.1 Rubrique énergies renouvelables..... 8
 - 4.2.2 Rubrique paysage, milieux naturels et biodiversité 8
 - 4.2.3 Rubrique déplacements 10
 - 4.2.4 Rubrique réseaux..... 11
 - 4.2.5 Rubrique artificialisation..... 12

Table des figures

Figure 1 - Localisation des terrains du projet au sein de la commune de Toulouse (source : Geofoncier, 2025)..... 4

Figure 2 - Photographie aérienne du site étudié (source : Géoportail, s.d.).....5

Figure 3 – Occupation du sol à l'état initial 6

Figure 4 - Cartographie des enjeux (Source : ADRET Nature, 2025) 7

Figure 5 - Extrait du plan de masse et des arbres conservés et plantés (source : Alexandru POPICA Architecte, 2025).9

Figure 6 - Mesures de gestion de l'érable negundo (source : MNHN, GRDF, Fédération Nationale des Travaux Publics, ENGIE Lab CRIGEN, 2016) 10

Figure 7 - Mesures de gestion du Raisin d'Amérique (source : MNHN, GRDF, Fédération Nationale des Travaux Publics, ENGIE Lab CRIGEN, 2016) 10

Figure 8 - Situation du projet vis-à-vis des modes de transports doux et transports en commun (Source : Google maps) 11

Figure 9 - Plan du projet de réaménagement (Source : Architecte Alexandru POPICA, 2025)..... 12

Figure 10 – Plan de l'état actuel et plan de masse du projet montrant la désimperméabilisation globale (Source : Alexandru POPICA Architecte, 2025)..... 13

Figure 11 - Exemple de pavés drainants et noue de gestion à la source mis en place au sein de stationnements d'un Lidl existant à Auterive 31 (source : ADRET Nature, 2025) 13

Liste des tableaux

Tableau 1 - Liste des mesures ERC des incidences du projet 8

1 Situation du terrain et zone d'étude

Les terrains du projet se situent au Nord-Ouest du centre toulousain (figure 1).

Géofoncier

Plan de situation

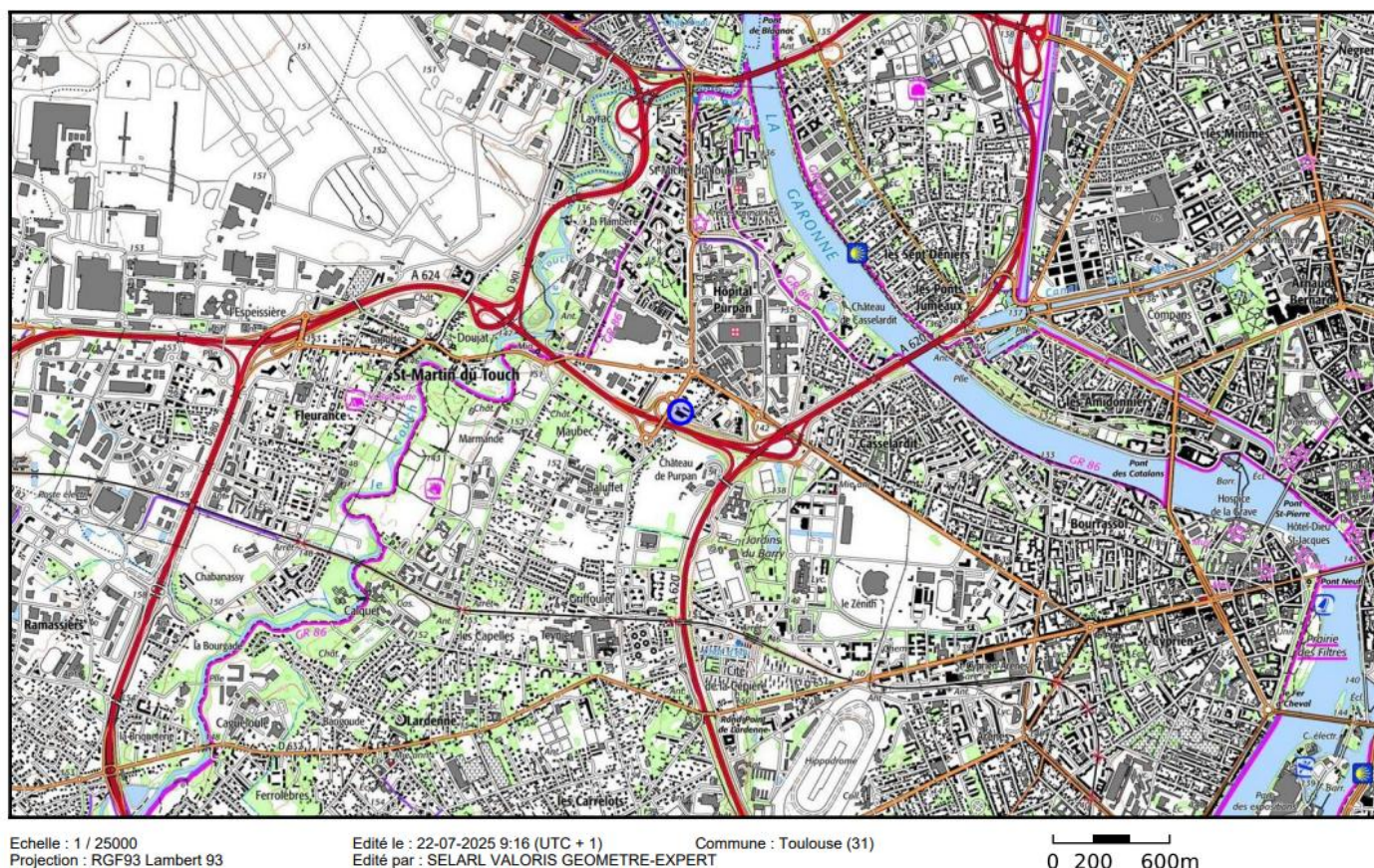


Figure 1 - Localisation des terrains du projet au sein de la commune de Toulouse (source : Geofoncier, 2025)

Les parcelles du projet sont entourées du tissu urbain de la commune de Toulouse comprenant des résidences pavillonnaires et des commerces de proximité et le périphérique.



Figure 2 - Photographie aérienne du site étudié (source : Géoportail, s.d.)

2 Etat initial et naturel du site

Les terrains du projet se situent sur des parcelles occupées par du tissu urbain comprenant une zone commerciale et des parcelles d'espaces verts remblayées et entretenues par des tontes régulières, ainsi qu'un espace restreint laissé en friche à l'arrière du magasin. On peut donc considérer qu'à l'état initial, les parcelles ne contiennent pas d'habitats protégés et qu'aucune espèce remarquable ne puisse se développer spontanément sur ces parcelles.

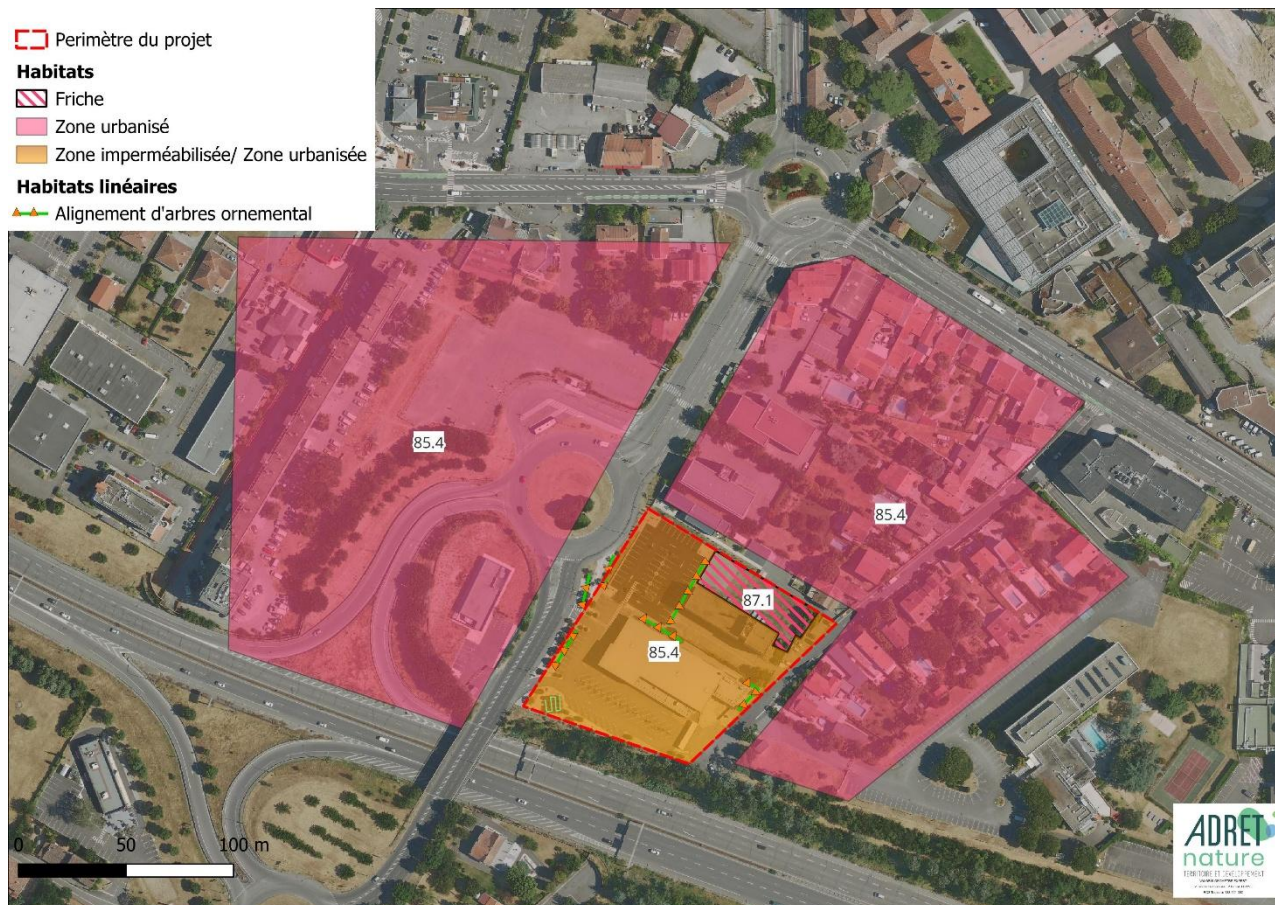


Figure 3 – Occupation du sol à l'état initial

3 Synthèse des enjeux environnementaux des parcelles du projet

Une étude des enjeux écologiques a été réalisée sur les parcelles du projet, cette étude a porté sur les habitats, la flore et la faune des parcelles pour évaluer les éventuelles incidences du projet sur le milieu naturel. L'étude a été réalisée par le bureau d'étude ADRET Nature, les prospections se sont déroulées le 18 juillet 2025. Le rapport complet de cette étude figure en annexe 10 du formulaire de demande d'examen au cas par cas.

Selon l'étude, le site présente des enjeux écologiques faibles à nuls en termes de flore et de faune (cf. cartographie ci-après extraite de l'étude). Le seul enjeu modéré concerne la présence et la gestion des espèces exotiques envahissantes aux abords du site.



Figure 4 - Cartographie des enjeux (Source : ADRET Nature, 2025)

4 Mesures d'évitement, de réduction et de compensation des incidences

4.1 Liste des mesures

Tableau 1 - Liste des mesures ERC des incidences du projet

Type de mesure	Phase	Compartiments de l'environnement concerné	Mesure envisagée	Détail dans le présent document
Evitement	Travaux et Exploitation	Paysage Milieux naturels Biodiversité	Préservation d'un maximum d'arbres ornementaux existants	p. 9
Evitement	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Conservation des accès voirie et voie de liaison douce existants	p. 11
Evitement	Travaux et exploitation	Milieux naturels	Evitement de la dissémination des Espèces Exotiques Envahissantes	p. 9-10
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Implantation de la zone commerciale à proximité des logements	p. 11
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Réduction de l'usage de la voiture individuelle (bus et piste cyclable)	p. 10
Réduction	Exploitation et travaux	Milieu physique Milieu humain	Gestion des eaux pluviales à la source par infiltration au sein des parkings perméables et création d'une noue pluviale de rétention et infiltration	p. 11-12
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieux naturels	Augmentation des espaces de pleine terre	p. 12
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Mise en place de 102 places de stationnement en pavés drainants (contre 106 places actuelles imperméables)	p. 9
Réduction	Exploitation	Milieu physique	Mise en place de panneaux photovoltaïque sur la toiture, d'ombrières sur les parkings et de candélabres solaires	p. 8
Reduction Amélioration	Travaux et exploitation	Milieux physiques Milieux naturels	Mesures de valorisation écologique du site : voir notice spécifique	p. 14
Réduction	Exploitation	Milieux physiques	Amélioration d'un bâtiment existant (pas de construction d'un nouveau bâtiment)	p. 11-12

4.2 Détail des mesures proposées

4.2.1 Rubrique énergies renouvelables

- Réduction

La prise en compte des énergies renouvelables est essentielle pour l'insertion des projets dans la politique actuelle de transition écologique et développement des énergies renouvelables. Dans cette optique, le projet de réaménagement du Lidl dans un local plus grand prévoit la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture du futur bâtiment. Ces panneaux sont projetés sur une surface de 330 m². Des ombrières photovoltaïques seront également installées sur une partie des stationnements pour une surface totale d'environ 400 m². Le reste du parking présentera des arbres de hautes tiges favorisant l'ombrage des stationnements et permettant de lutter contre les îlots de chaleur.

Le projet prévoit également la mise en place de candélabres photovoltaïques afin d'éclairer les stationnements.

4.2.2 Rubrique paysage, milieux naturels et biodiversité

- Evitement et réduction

On retrouve, sur les parcelles du projet, un certain nombre d'arbres ornementaux. Ces arbres sont des composantes importantes du paysage et du milieu naturel, car ils peuvent accueillir un certain nombre d'espèces. Il est donc important de conserver et de protéger les individus en bonne santé. À ce titre, le projet prévoit donc la conservation de 10 arbres existants et la plantation de 35 arbres supplémentaires dont 6 transplantés.

On peut voir sur le plan ci-dessous les arbres ornementaux conservés et les arbres plantés. Les arbres ont aujourd'hui un intérêt majeur au vu du changement climatique, ils apporteront de l'ombre lors des grosses chaleurs et sont également des réservoirs de biodiversité pour la faune qui est actuellement quasi absente dans ce milieu urbain.

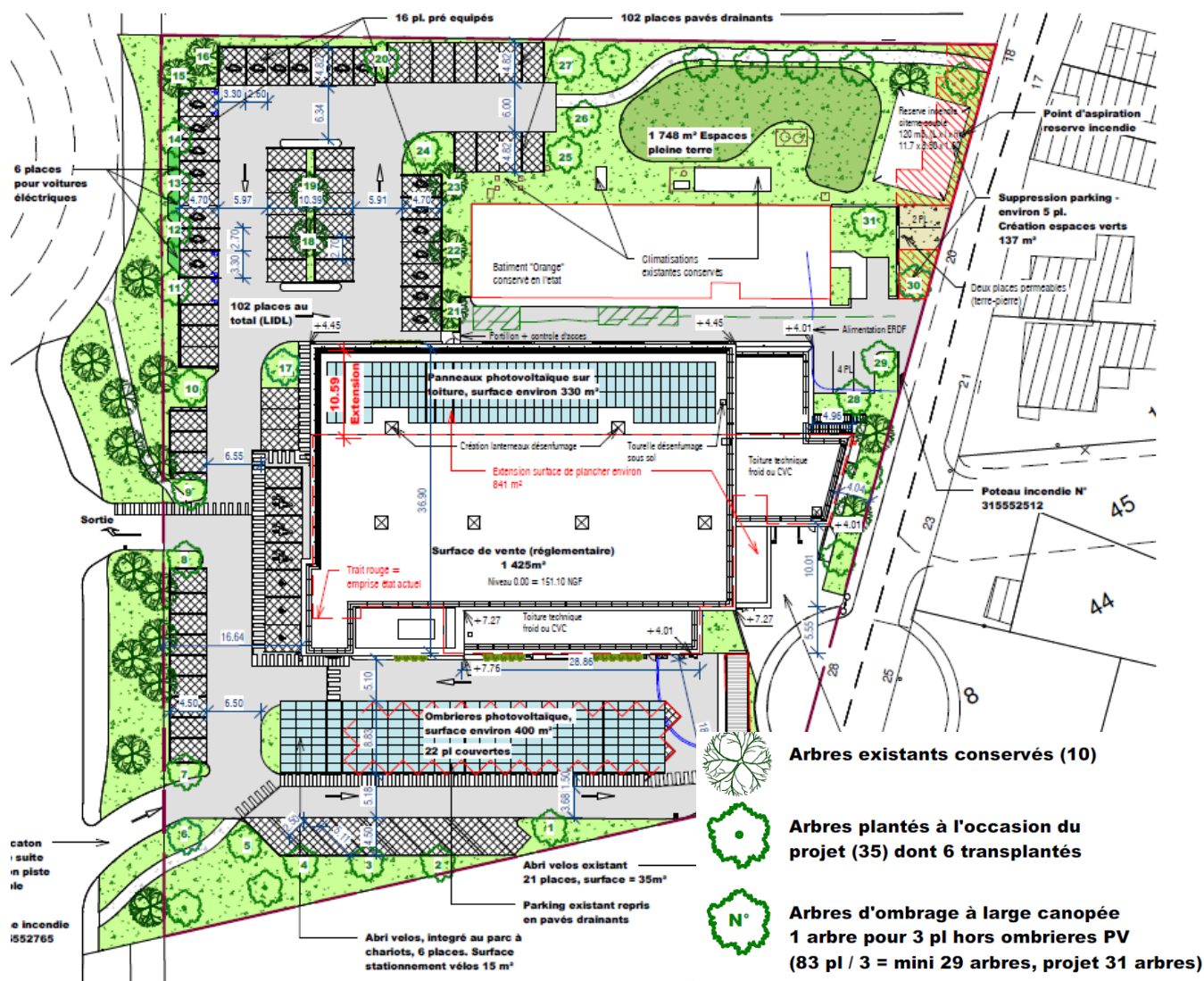


Figure 5 - Extrait du plan de masse et des arbres conservés et plantés (source : Alexandru POPICA Architecte, 2025)

Une désimperméabilisation de l'existant est également prévue afin la mise en place de 102 places de stationnements perméables (contre 106 stationnements en enrobé existants). Une noue de gestion et infiltration des eaux pluviales à la source, ouverte et enherbée est également projetée. Elle peut devenir un habitat favorable pour la faune si celle-ci crée des zones en eaux temporaires.

- Espèces Exotiques Envahissantes

Trois espèces envahissantes ont été inventoriées sur le projet. Une attention particulière devra être apportée à ces espèces lors de la phase travaux afin d'éviter leur dissémination. Des conseils et protocoles de gestion en phase travaux sont présentés ci-après :



Sur les jeunes foyers

Éliminer la plante et éviter son installation



Arrachage manuel ou coupes répétées des jeunes plants.



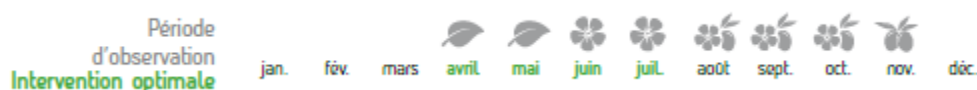
Pâturage par des moutons pour éliminer les jeunes plants et les nouvelles pousses de l'année.

QUAND ?

Dès le début du printemps



Figure 6 - Mesures de gestion de l'érable negundo (source : MNHN, GRDF, Fédération Nationale des Travaux Publics, ENGIE Lab CRIGEN, 2016)



MESURES DE GESTION

Sur les jeunes foyers

Éliminer la plante et éviter son installation



Arrachage difficile car les racines cassent facilement, mais efficace sur des jeunes populations.

QUAND ?

Avant la floraison (juin à septembre)



Figure 7 - Mesures de gestion du Raisin d'Amérique (source : MNHN, GRDF, Fédération Nationale des Travaux Publics, ENGIE Lab CRIGEN, 2016)

4.2.3 Rubrique déplacements

- Evitement

Afin de faciliter les déplacements en phase travaux et exploitation et de valoriser les liaisons douces, les accès existants au site seront conservés et réutilisés dans le projet (cf. figure 5). Il y a actuellement plusieurs arrêts de bus à proximité du commerce, desservi par le réseau Tisséo dont les lignes 45, 46, et 66 (haute fréquence de passage), une piste cyclable le long du magasin et un piétonnier. Les abris vélos existants et futurs favoriseront également l'utilisation des modes doux afin de se rendre à la surface commerciale.



Figure 8 - Situation du projet vis-à-vis des modes de transports doux et transports en commun (Source : Google maps)

- Réduction

Les déplacements par véhicules personnels sont à l'origine d'une part importante des rejets de gaz à effet de serre au niveau national. Il est donc important de tenir compte de ce facteur de pollution dans les différents projets d'aménagement. Pour répondre à cette problématique, le projet a été intégré dans une zone commerciale existante, avec des logements à proximité, permettant ainsi la réduction de l'utilisation de véhicules personnels afin de se rendre aux commerces à pied, en bus ou à vélo.

4.2.4 Rubrique réseaux

- Amélioration

Lors de la phase de travaux, un maximum de réseaux d'eaux usées et eaux pluviales vont être conservés. Une noue pluviale de rétention et infiltration sera également créée afin de gérer les eaux pluviales à la source et permettre leur libre réinfiltration, contrairement à la situation existante. De plus cette noue présentera un aspect paysager et naturel (noue enherbée aérienne) et permettra de créer des dépressions temporairement en eau, favorables à la faune (amphibien notamment).

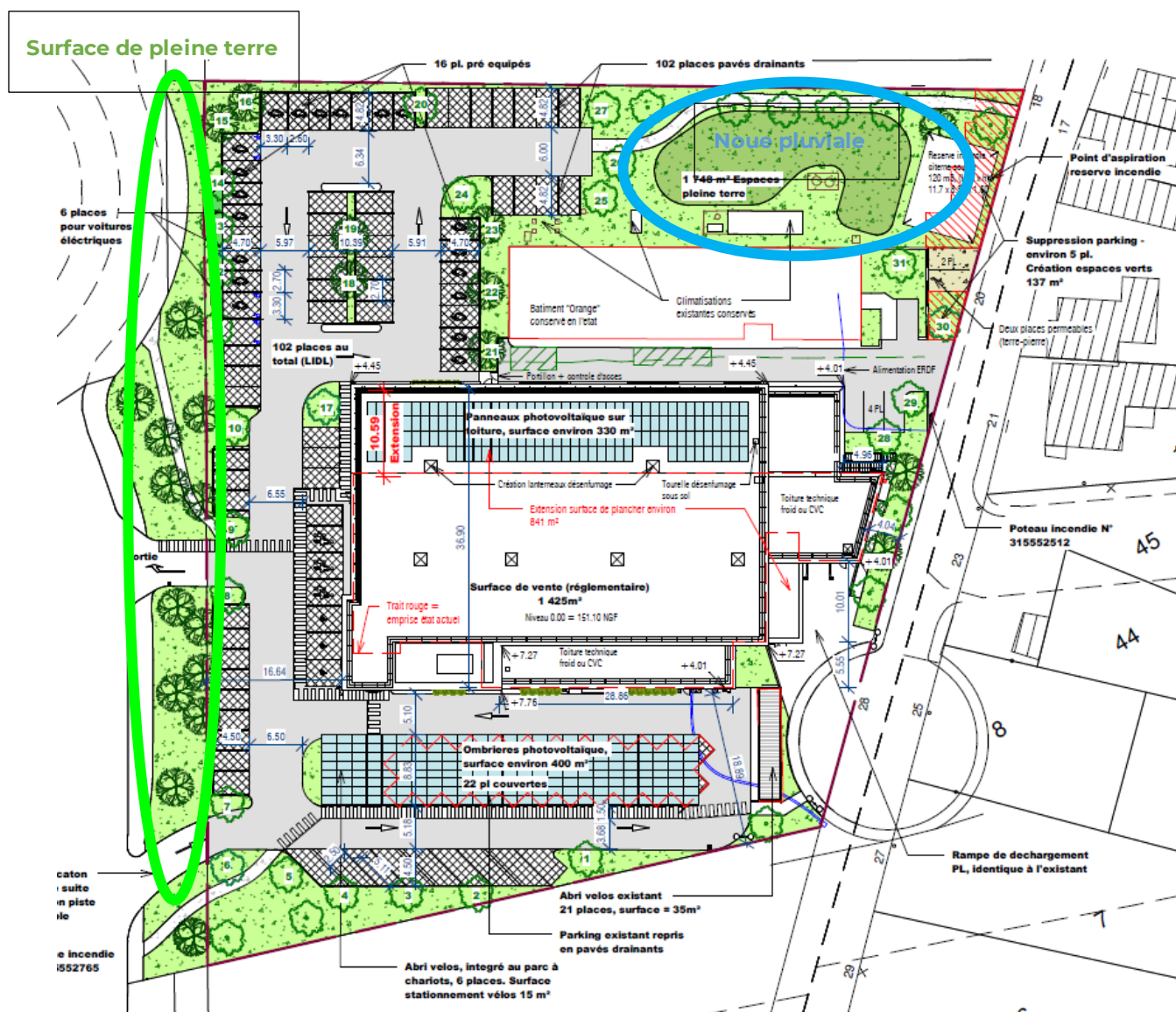


Figure 9 - Plan du projet de réaménagement (Source : Architecte Alexandru POPICA, 2025)

4.2.5 Rubrique artificialisation

- Réduction

Pour ce projet, une augmentation de la surface de pleine terre est prévue en convertissant des espaces minéralisés en espace de pleine terre. Cette mesure sera favorable à une désimperméabilisation globale du site, à la diminution de l'artificialisation en milieu urbain, à l'augmentation du stockage du carbone et l'amélioration de la qualité de l'air.

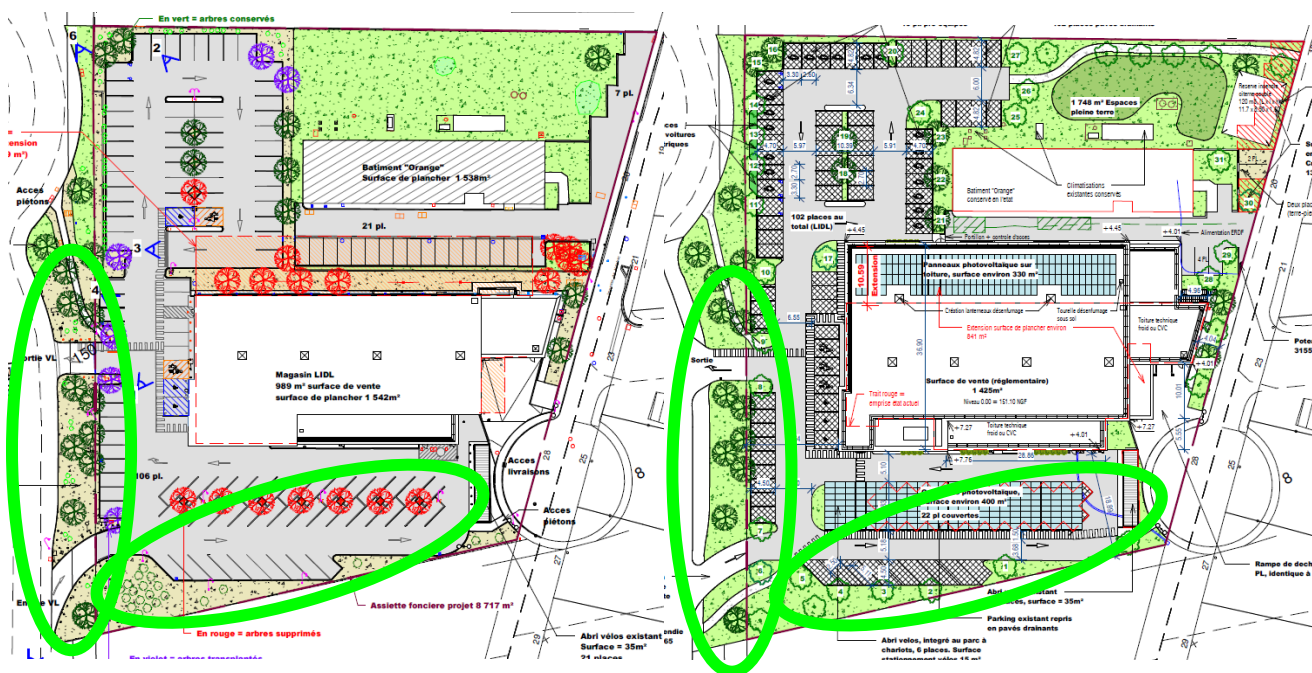


Figure 10 – Plan de l'état actuel et plan de masse du projet montrant la désimperméabilisation globale (Source : Alexandru POPICA Architecte, 2025)

- Amélioration

Enfin, sur 106 places de stationnements existants en enrobé, le projet prévoit l'aménagement de 102 places au revêtement perméable. Cette option technique permet la libre infiltration à la source des eaux pluviales à la source.



Figure 11 - Exemple de pavés drainants et noue de gestion à la source mis en place au sein de stationnements d'un Lidl existant à Auterive 31 (source : ADRET Nature, 2025)

- Réduction et amélioration

Enfin, des mesures de valorisation écologique du site sont préconisées et synthétisées ci-après (cf. notice de valorisation écologique du site) :

-conserver un maximum d'arbres existants et renforcer les trames vertes : 10 arbres conservés, 6 transplantés et 29 arbres supplémentaires plantés, des zones de pleine terre seront créées en remplacement de surfaces imperméabilisées et minérales existantes,

-intégrer une noue pluviale infiltrante afin de gérer les eaux de ruissellement à la source tout en renforçant la fonctionnalité écologique du site,

-installer des dispositifs favorables à la faune dans les zones peu fréquentées du site : hôtel à insectes, nichoirs à oiseaux et gîtes à chauves-souris,

-installer des panneaux de sensibilisation afin d'accompagner une démarche de pédagogie environnementale à destination des usagers du site,

-mettre en place des dispositifs d'énergies renouvelables : panneaux photovoltaïques en toiture, ombrières sur parkings et candélabres photovoltaïques. Cela contribuera à la réduction de l'empreinte carbone de l'enseigne en favorisant la production d'énergies renouvelables.

L'ensemble de ces actions permet d'inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de continuité écologique, en cohérence avec les orientations des trames vertes et bleues du territoire toulousain.